

La tradition des almanachs et l'invention de la critique gastronomique de Grimod

Chikako HASHIMOTO

Il est bien notoire que la culture gastronomique s'est rapidement développée tout au long du XIX^e siècle. Il est de coutume d'attribuer la cause de ce développement à la démocratisation sociale réalisée par la Révolution Française. Si l'on veut connaître la situation plus en détail, on peut remarquer la naissance et l'évolution de la critique gastronomique comme un des éléments indispensables pour ce développement. Dorénavant, les cuisiniers, toujours exposés aux regards critiques des consommateurs, seront forcés de faire des efforts incessants pour les progrès techniques. En réalité, au fur et à mesure que les éloges et les critiques sur la cuisine se répétaient, la « gourmandise » allait acquérir tôt ou tard une valeur presque équivalente à un genre artistique, pour se nommer finalement la « gastronomie ».

Nous allons montrer que l'*Almanach des Gourmands* (1803-1812) de Grimod de la Reynière (1758-1837) est une œuvre représentative du début de cette sorte de discours, afin de mettre en lumière sa contribution pour le développement de la culture gastronomique de la France. Dans l'histoire de l'alimentation en France, Grimod de la Reynière est connu comme « l'inventeur de la critique gastronomique ». Toutefois, ce n'est pas notre but de le détacher de la situation littéraire de l'époque, pour n'insister que sur son originalité. Si l'on ne le traitait, ainsi que son œuvre, qu'à l'intérieur d'un contexte unique, la relation avec la tradition des publications diverses qui ont dû plus ou moins avoir une influence sur ce livre serait cachée à nos regards. Certes, son *Almanach* appartient à un genre particulier ; mais nous ne pourrions jamais saisir son originalité plus précisément sans tenir compte de sa relation avec les genres ressemblants. Aussi, la considération avec un genre voisin contribuera à la valorisation de l'œuvre de Grimod non seulement dans l'histoire de l'alimentation, mais aussi sur un plan plus vaste.

Après avoir présenté une vue d'ensemble sur le genre de l'almanach, qui est aussi présent dans le titre de cette œuvre (1^{ère} section), nous allons comparer l'*Almanach* de Grimod à un livre similaire qui le précédait (2^{ème} section), pour proposer une reconsidération de la vraie contribution de sa critique gastronomique à la formation de l'image de la cuisine française à la période moderne (3^{ème} section).

1 Le genre de l'almanach

Le *Dictionnaire de Littré* définit ainsi le mot « almanach » : « Calendrier qui contient tous les jours de l'année, les fêtes, les lunaisons, etc. », ou encore, « Il se dit de certains livres publiés annuellement, et contenant, outre l'almanach, des renseignements divers sur les lieux, sur les personnes, etc.⁽¹⁾ ». Même si la dernière définition nous laisse quelque possibilité d'interprétation, la première définition ne nous permet pas d'imaginer la série des almanachs du XVIII^e siècle que nous allons examiner. Chacun de ces petits livres qui étaient en vogue au XVIII^e siècle est si original et attrayant que les collectionneurs des livres rares en ont souvent été très passionnés. Leur charme, expliqué par un almanach lui-même de cette époque est que « La multiplicité des titres seule est dans le cas de plaire ; le philosophe même peut s'en amuser ; toute frivole qu'est cette matière, il ne la dédaignera pas, s'il veut considérer les différents ressorts de l'esprit humain, la variété des faits et sous combien de formes il peut se reproduire. L'homme léger rencontrera de quoi satisfaire son goût, il voltigera sur un parterre émaillé de fleurs et il recueillera le suc de celles qui lui seront les plus analogues.⁽²⁾ »

Essentiellement, on parle très rarement des almanachs comme d'un genre littéraire⁽³⁾. Il est vrai que la plupart des publications qui comportent le mot « almanach » dans leur titre se présentent sous la forme d'une liste sèche, d'énumérations d'informations administratives. Ils sont si monotones qu'ils n'excitent pas la curiosité des littéraires, même s'ils excitent parfois celles des historiens. Pour rencontrer des almanachs traitant de sujets très originaux, et non pas seulement d'informations administratives, il faut attendre la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Leurs sujets deviennent très variés, comme la mode, la coiffure, le jardin, la parure, le voyage, la danse, la chasse, la religion, ou les sujets enfantins. C'est presque impossible de classer clairement tous ces almanachs divers, mais nous pouvons au moins dire que la plupart de ceux qui ont été publiés, surtout dans les années 1770, traitent généralement d'information pratique pour la vie mondaine. La série des almanachs de cette époque contient des informations toutes utiles pour la sociabilité, surtout pour l'amour, comme la parure, les théâtres ou les cafés en vogue, ou bien encore les intrigues et les anecdotes amoureuses, qui sont écrites souvent sous la forme de recueil de chansons. Dans notre discussion, par commodité, nous nous permettons de désigner par le terme « almanachs galants » cette sorte d'almanachs de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, qui parlent des sujets divers dans le domaine de la sociabilité, entre autres sur l'amour.

Les formats de ces almanachs sont aussi très variés, mais en général ils sont faits en petit format, et parfois en très petits comme in-24 ou in-32⁽⁴⁾. Il y en a beaucoup qui sont reliés en maroquins rouges ou verts et souvent encadrés fort joliment. En raison de leur apparence très riche, ils ont été portés en poche, comme s'ils étaient de petits bijoux, par des mondains,

y compris des voyageurs ou des militaires. En plus de leur reliure luxueuse, ils comportaient aussi une ou plusieurs gravures faites adroitement par des peintres reconnus alors⁽⁵⁾, comme Queverdo⁽⁶⁾. Il serait difficile de reconnaître une valeur littéraire à ces petits livres, qui sont écrits en somme par des auteurs ou des chansonniers à peine connus. Cependant, toujours est-il que ces almanachs qui circulaient en nombre remarquable sous divers titres nous attirent très fortement même aujourd'hui, car ils traduisent l'air léger de la sociabilité tel qu'il était à cette époque-là.

Bien qu'ils soient très attrayants, la plupart de ces almanachs déjà avaient été dispersés et étaient inaccessibles dès la dernière moitié du XIX^e siècle. En outre, aujourd'hui, par la fragilité de leur reliure, il est plus ou moins difficile d'y accéder directement, même s'ils sont conservés dans les bibliothèques. Aussi, une recherche bibliographique exhaustive sur les almanachs représenterait un travail trop considérable pour nous. En tenant en compte de cette situation difficile et du but essentiel de cet article qui doit être tout d'abord une étude sur Grimod, nous nous limitons ici à faire référence aux catalogues des almanachs achevés par d'autres auteurs⁽⁷⁾, et aux quelques ouvrages que nous avons pu consulter.

Commençons d'abord par présenter une vue d'ensemble sur les almanachs galants qui formaient la majeure partie des almanachs publiés. Ils sont en général composés de chansons qui prennent l'amour comme sujet⁽⁸⁾. Comme exemple, nous énumérons ici la série des sujets des chansons dans un almanach : « Janvier, La boutique de Confiseur. Février, Les Patineurs. Mars, Les Masques. Avril, La Bouquetière. Mai, La Danse. Juin, Le Bain. Juillet, La Cavalcade. Août, La Moisson. Septembre, Les Parades de la Foire. Octobre, Les Buveurs. Novembre, La Marchandise La Marchande de Marrons. Décembre, Le Départ de Campagne⁽⁹⁾ ». Chaque sujet porte une gravure et des vaudevilles, qui traduisent bien l'atmosphère du temps qui cherchait la sensualité dans tout aspect de la vie.

Il va de soi que la tendance galante de ces almanachs reflète bien tous les aspects de l'époque de la Régence à celle de Louis XV. Pour ce qui concerne la vie frivole de Philippe d'Orléans, il nous est utile de consulter les *Mémoires* du duc de Saint-Simon (1675-1755)⁽¹⁰⁾. Après avoir terminé un travail énorme dans la journée, il s'amusait souvent aux soupers « en compagnie fort étrange ». Devant la porte rigoureusement fermée se trouvait un gardien, et il était impossible d'entrer dans le salon, même si on avait une affaire importante et urgente à rapporter au Duc. À ces soupers participaient ses maîtresses ou ses amis, dont il se moquait en les appelant des « roué(s) ». On y mangeait des mets succulents, souvent faits des mains du duc et des convives eux-mêmes, on y buvait beaucoup, et on y échangeait des propos indécents. Au fur et à mesure que l'ivresse des convives s'affirmait, la modération se perdait de plus en plus. Dans le dictionnaire de Littré, comme un exemple d'usage du mot « orgie », on cite une phrase de Duclos, « Chaque souper était une orgie (chez le Régent) » : cela va sans dire que

ces soupers ne se limitaient pas à bien manger et bien boire. Cette habitude qui semble faire sourciller Saint-Simon s'est répandue comme un modèle dans la vie mondaine tout au long du XVIII^e siècle.

Cependant le déclenchement de la Révolution française a porté un grand changement à cette tendance. Le plaisir de la sociabilité élégante, épanoui sous le règne de Louis XV, a disparu dans le bouleversement de la Révolution. En accord avec ce changement, les almanachs d'après la Révolution ne traitent plus de l'amour⁽¹¹⁾. La plupart des almanachs des années révolutionnaires prennent plus ou moins un aspect très politique, et présentent soit une critique de l'Ancien Régime, soit une critique ou une satire relative à la Révolution. On voit toujours la publication des almanachs techniques et pratiques sur des sujets particuliers, mais ils sont aussi politiques, en ce qu'ils développent une propagande de la cause de la Révolution, ou une vulgarisation indirecte de l'esprit révolutionnaire. À part quelques exceptions, les almanachs de l'époque révolutionnaire apparaissent en général comme « la décadence dans l'art et le goût ⁽¹²⁾ ».

Comme trait des almanachs de l'époque révolutionnaire, il nous faut remarquer l'introduction du calendrier républicain. Il y avait plusieurs propositions, parmi lesquelles on en a enfin choisi une. C'était en 1788, un an avant l'éclatement de la Révolution que Sylvain Maréchal a prétendu pour la première fois que l'on avait besoin d'un calendrier nouveau pour remplacer le calendrier grégorien⁽¹³⁾. Le besoin de la réforme du calendrier a été reconnu juste après le début de la Révolution, mais il a fallu attendre septembre 1793 pour sa réalisation. Au terme de longues discussions qui portaient surtout sur les noms des jours et des mois, la Convention nationale a finalement décidé, le 5 octobre 1793, l'adoption du projet de Fabre d'Eglantine (1750-1803), inspiré par la division du temps agricole, qui sera utilisé jusqu'au 1er janvier 1806⁽¹⁴⁾. Les almanachs publiés pendant que le calendrier républicain était valable traduisent l'embarras senti lors de l'application de la nouvelle division du temps. Il y en a beaucoup qui portent un barème correspondant des deux calendriers, parmi lesquels nous comptons l'*Almanach* de Grimod.

C'est à partir du XIX^e siècle que nous trouvons de nouveaux traits dans les almanachs en général. Alors que dans les almanachs du temps nouveau qui deviennent plus lourds et plus épais, « on ne trouverait plus trace des anciens bijoux ⁽¹⁵⁾ », leurs sujets se multiplient plus qu'avant. Parmi ces sujets, on trouve non seulement des almanachs galants, qui présentent encore l'élégance du temps passé, mais aussi des almanachs traitant des sujets particuliers comme les romans, les chansons, les religions, les choses enfantines, les plantes etc. On peut dire donc que les almanachs se sont transformés d'une lecture réservée aux gens du monde en une lecture pour les lecteurs plus généraux, avec les sujets plus diversifiés. Dans cette universalisation, les almanachs se rapprochent des livres ordinaires autant par leur apparence que par leur contenu, pour perdre finalement l'impression élégante qu'ils avaient autrefois.

L'*Almanach* de Grimod, dont la première année est sortie en 1803, est né dans ce contexte historique de la tradition des almanachs en général. On peut considérer que son format compact de in-18 (8.8 × 14.5cm) le situe dans la tradition des almanachs d'autrefois, mais par son volume assez épais, il est quand même plus proche des almanachs de la nouvelle époque. Mais si l'on considère que la gourmandise pour Grimod était une expérience sensorielle participant de la sensibilité de l'amour et de la sociabilité, on peut situer son *Almanach* juste sur la généalogie des almanachs galants remontant à la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Mais, au contraire du cas des gens du monde, pour qui les choses galantes n'étaient pas autre chose que l'amour, c'est principalement la sensualité de la gourmandise dont notre *Almanach* a fait l'objet. Certes, Grimod est une sorte de pionnier parmi les auteurs de « discours des mangeurs », qui admirent le plaisir de manger de points de vue très variés. Cependant, est-ce qu'il est vraiment juste d'affirmer qu'il est le pionnier de ce nouveau type d'écriture ? Examinons maintenant l'existence d'un livre similaire à celui de Grimod.

2 Grimod est-il « l'inventeur » de la critique gastronomique ? : des almanachs alimentaires du XVIII^e siècle

On dit très souvent que Grimod a inventé le premier guide gastronomique de la France moderne, mais en fait cette affirmation n'est pas très précise. Car on trouve déjà dans les almanachs galants de la deuxième moitié du XVIII^e siècle des articles qui s'intitulent « Confiseurs », « Marchand de Gaufres » ou même « Restaurateur », même s'ils sont présentés comme un des outils pour jouir du plaisir de l'amour⁽¹⁶⁾. Ce n'est pas tout. Nous trouvons même déjà publiés plusieurs almanachs, qui ne se limitent pas aux recettes ni à l'information sur les repas quotidiens, mais qui sont écrits par un intérêt pour l'alimentation comme acte de luxe.

Prenons-en deux comme exemples. L'*Almanach de table chantant* est un recueil de chansons à boire. On trouve des partitions repliées à la page de garde ; chaque air inscrit dans ces partitions porte un numéro ; les lecteurs peuvent donc appliquer les paroles choisies du recueil pour les appliquer à l'air qui porte le numéro correspondant. On y trouve aussi insérées plusieurs pages d'un calendrier, qui nous permettent d'imaginer qu'il a servi comme un agenda d'aujourd'hui.

En outre, concernant de l'*Almanach* de Grimod, il ne faudrait pas passer sur l'*Almanach* du comestible. Selon Grand-Cartelet, cet almanach fondé en 1777 a été publié chaque année jusqu'en 1791, en changeant le calendrier qui se trouve en annexe. Son titre long nous traduit bien ce dont on parle dans le livre :

Almanach du comestible, Nécessaire aux Personnes de bon Goût et de bon Appétit ; qui indique généralement toutes les bonnes choses que l'on pourra se procurer à la Halle et chez certains Débitans, dans le courant de chaque mois de l'année ; En grosse Viande, Volaille, Gibier, plume & poil, Oiseaux de rivière, Poisson de mer & d'eau-douce, frais & salé, Légumes verts & secs, farineux ; Fruits précoces, crus, confits, secs ; Vins de France et Etrangers ; Liqueurs et Ratafiats, Café, Chocolat, etc. Les personnes qui aiment la Bonne-Chère, y trouveront de quoi satisfaire leur goût ; & celles qui aiment leur santé, y trouveront des préceptes pour la conserver. On a joint à cet Ouvrage tout ce qui peut égayer le Lecteur & ceux qui aiment la joie dans les Repas⁽¹⁸⁾.

Ce livre, projeté pour être « aussi amusant qu'utile ⁽¹⁹⁾ », a plusieurs points communs avec l'*Almanach* de Grimod. Bien que nous ne puissions pas préciser son auteur qui ne s'appelle parfois qu'« un Gazetin », il est fort possible que ce soit quelqu'un qui a des connaissances des lettres en général, parce qu'on y trouve des citations des poèmes de Saint-Lambert ou un personnage « C. D. B. » et la description sur l'histoire et les habitudes alimentaires en tous temps et en tous lieux. Son attitude, attachée surtout à la particularité de chaque saison, et qui consiste à choisir et à admirer des aliments en se limitant à « ce qui caractérise une bonne Table, où on porte la gaieté en y entrant, et où on fait chère de Prince ⁽²⁰⁾ », partage les traits des discours des mangeurs, comme ceux de Grimod, Berchoux ou Brillat-Savarin. Le mot « gastronomie » n'est pas encore inventé au moment où ce petit livre a été publié⁽²¹⁾. Cependant, son existence témoigne que le chemin vers l'apogée de la gastronomie était déjà tracé dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

L'*Almanach du comestible* et l'*Almanach* de Grimod partagent un autre point commun. Les deux possèdent une utilité pratique en tant que guide des achats. L'*Almanach du comestible* déclare dans la préface que l'auteur a « cru devoir ne donner aucun prix des choses que annonçons, ni aucune demeure des Fournisseurs, pour ne faire aucune jalousie entre eux⁽²²⁾. » Bien qu'il ait mis des informations sur la nourriture de chaque mois ou une liste de divers vins pour faire de la table un lieu plus confortable, il n'avait pas l'intention de se faire un promoteur de la consommation des lecteurs, au moins au début de sa publication. Mais dans le supplément de cet œuvre, l'auteur a décidé de mettre les noms et les adresses des fournisseurs, pour répondre aux souhaits des lecteurs.

On a nous fait demander depuis long-temps, un supplément à notre *Almanach du Comestible*, qui contint au moins le nom & la demeure des principaux Fournisseurs de tous genres. Pour y parvenir, nous avons fait distribuer des Avis, afin d'obtenir non-seulement des adresses, mais encore des descriptions de nouvelles Inventions, ou

l'annonce des choses nouvelles de France & des Pays Etrangers .⁽²³⁾

Ce livre a été rarement mentionné dans l'histoire de l'alimentation, peut-être à cause de sa très grande rareté. Ou bien est-ce parce que l'existence de ce petit livre faisait une sorte d'obstacle à l'idée répandue selon laquelle les restaurants sont nés lors de la Révolution française, que le mot « gastronomie » y est devenu à la mode, et finalement que le discours gastronomique s'y est épanoui?

De toute manière, il ne faut pas dédaigner ce livre si l'on considère la tradition du discours des mangeurs en France moderne. Alors il faut examiner si le titre de « l'inventeur de la critique gastronomique » assigné à Grimod est vraiment adéquat ou bien si c'est plutôt l'auteur anonyme de *l'Almanach du comestible* qui doit porter ce titre. Il est évident que Grimod connaissait l'existence de ce livre et qu'il en a repris quelques idées pour inaugurer sa propre critique gastronomique. Dans un numéro du *Journal des Gourmands et des Belles*, qu'il publia en coopération avec des amis quelques années après la sortie de son *Almanach*, on trouve une remarque intéressante, même si elle n'a pas été écrite par Grimod lui-même.

Ce qui étonnera peut-être les admirateurs de notre collègue M. G. D. L. R., c'est qu'il a été devancé dans la noble entreprise qu'il poursuit d'une manière si supérieure. [...] Il parut en 1779 un *Almanach du Comestible*, qui eut tant de succès, qu'on le fit suivre de deux ou trois suppléments. Comme l'almanach moderne il mettait à contribution les magasins innombrables de la capitale ; comme notre Journal il renfermait des vers bachiques et gourmands, et de la littérature galante et gourmande ; comme nous il citait les anciens et les modernes, et déployait une érudition qui aurait effrayé la nôtre si un gourmand ne digérait pas facilement tout ce qui passe ; mais comme nous espérons surpasser nos devanciers et nos modèles, (notre grand expert, M. G. D. L. R., excepté) nous n'éprouvons qu'une ardeur plus vive à la vue de l'immense carrière qui s'ouvre devant nous.⁽²⁴⁾

Mais l'oubli de son existence même nous confirme qu'il n'a pas eu un retentissement si considérable par rapport à celui de l'œuvre de Grimod, bien qu'il ait été assez réputé. C'est la première grande différence d'avec l'œuvre de Grimod, qui a connu trois éditions et a obtenu une grande réputation même dans les générations suivantes. Certes, cette différence était beaucoup plus due au contexte social qu'au charme du style de Grimod. Même si le niveau de la cuisine et de l'art de manger était assez élevé à la fin du XVIII^e siècle, cette sorte de jouissance était encore réservée à un cercle de gens très restreint par rapport à l'ensemble de la population. Même si le nombre des riches était toujours restreint quand Girmod a sorti son œuvre, un public à une échelle incomparable par rapport à l'époque prérévolutionnaire a quand

même obtenu au moins la possibilité d'atteindre la bonne chère.

Cependant, la différence définitive entre l'*Almanach* de Grimod et l'*Almanach du comestible* ne se trouve pas simplement dans les causes sociales que nous venons de mentionner. Bien que l'*Almanach du comestible* ait déjà donné des informations pratiques pour les achats comme les noms et les adresses des fournisseurs et même les détails de nouveaux produits avant Grimod, il y a quand même une grande différence entre ces deux guides. Elle se trouve dans la démarche que les auteurs adoptent pour transformer les sources en informations pratiques pour leurs lecteurs. Comme nous l'avons vu dans la citation précédente, pour ce qui concerne l'information au sujet des magasins qu'il traite, l'auteur de l'*Almanach du comestible* demandait préalablement aux fournisseurs de lui communiquer des informations. Cependant, il n'a pas bien réussi à en recueillir beaucoup, soit que cette œuvre ne soit pas si connue, soit que les fournisseurs aient hésité devant la demande de « franc de port », ou bien, soit qu'ils n'aient pas encore été exposés à une concurrence acharnée dans cette époque-là.

Nous n'avons pu en [le nom & la demeure des principaux Fournisseurs] avoir plus que nous n'en présentons aujourd'hui. Il est cependant de l'intérêt des Fournisseurs de Tables, de nous donner leurs demeures & la description de ce qu'ils vendent dans leurs boutiques, magasins ou dépôts, pour les annoncer au Public, & que les Amateurs des bons mets & des choses nouvelles, trouvent de quoi se satisfaire promptement. Nous n'avons mis ici que ceux qui se sont déjà fait annoncer dans les papiers publics, ou qui nous ont fait remettre leur adresse.

En revanche, la critique gastronomique de Grimod, qui se développe principalement dans les chapitres intitulés « Itinéraire nutritif » ou « Découvertes nouvelles », présente toujours les noms et les adresses des marchands ou des fabricants qui vendent ou produisent les denrées dont il parle, même s'il ne marque pas leurs prix. Tant qu'il s'agit d'un guide pratique pour les achats, il faut donner aux lecteurs de l'information concrète. Son but est de bien ordonner et apporter aux lecteurs une information abondante sur l'industrie alimentaire qui se développait rapidement -- « de guider et d'éclairer les Gourmands dans le labyrinthe de leurs jouissances apéritives ⁽²⁶⁾ ». Alors que l'auteur de l'*Almanach du comestible* craignait d'attiser la concurrence entre les marchands et les fabricants, c'est au moyen de l'émulation que Grimod souhaitait améliorer le niveau général des pratiques alimentaires de Paris. Pour cela, présenter une information qui serait arrivée à l'auteur sans aucune garantie n'aurait aucun sens. Alors que l'*Almanach du comestible* était destiné aux mangeurs si entraînés qu'ils pouvaient estimer la valeur même si on leur présentait l'information brute, les lecteurs de l'*Almanach* de Grimod demeuraient encore à une étape où ils étaient incapables de savoir quoi choisir. Grimod pensait

qu'il fallait bien se préparer afin de persuader ces mangeurs ignorants. C'est ainsi qu'il a inventé un système original d'évaluation, qui distingue définitivement son œuvre des guides alimentaires qui le précédaient.

3 L'institution du « Jury dégustateur »

Un jugement doit être convaincant, et Grimod en était très conscient. C'est dans le chapitre intitulé « Itinéraire nutritif, ou promenade d'un Gourmand dans divers quartiers de Paris » dans l'*Almanach*, qu'il a essayé pour la première fois dans la France moderne une critique des restaurants, qui peut être considérée comme l'ancêtre de celle de nos jours. Ce chapitre apparaît sept fois en huit tomes, en changeant parfois de titre. Dans le premier « Itinéraire » que l'on trouve dans la première année de l'*Almanach*, l'auteur suppose « un Gourmand », qui se promène dans la ville de Paris, pour lui confier toutes les rênes du jugement afin d'acquérir la légitimité de son jugement.

C'est dans le troisième « Itinéraire », intitulé cette fois « Seconde promenade d'un Gourmand dans Paris », que nous rencontrons ce Gourmand pour la deuxième fois. « Le Gourmand qui nous avait servi de guide lors de notre première Promenade, a bien voulu nous accompagner encore dans celle-ci, et c'est dans la compagnie de ce juge éclairé que nous allons en quelque sorte revenir sur nos pas.⁽²⁷⁾ » Cependant, après le troisième itinéraire, ce Gourmand est moins présent qu'avant, résultat des doutes émis par les lecteurs concernant l'impartialité. Mais à partir du troisième itinéraire, en avouant qu'il est bien conscient des limites de la critique qu'il effectue tout seul, Grimod a cessé de confier à ce Gourmand-juge tous les critères du choix des magasins ou des restaurants, pour inaugurer une institution toute originale. C'est le « Jury dégustateur », qui distingue la critique gastronomique de Grimod de toutes les autres qui lui ressemblent.

Ce jury, apparemment très sévère au moins d'après le texte, cependant, était inspiré d'un cercle nommé « Société des Mercredis », qu'il avait créée dans son adolescence avec ses amis par plaisanterie. Cette société, fondée en 1780, se réunissait à seize heures de chaque mercredi au restaurant « Le Gacque ». Parmi les membres, on y voyait, par exemple, D'Aigrefeille, plus tard chargé de la maison et de la bouche de Cambacérès, l'abbé Geoffroy, professeur d'éloquence à l'université de Paris, ou René Alissan de Chazet, un dramaturge. Dans cette société la règle était de s'appeler par des surnoms. Chacun s'appelait ainsi : « Maître Dindon », « Maître Homard », « Maître Turbot » et pour Grimod, c'était « Maître Ecrevisse », pour se moquer de son infirmité de naissance aux mains⁽²⁸⁾. On peut interpréter cette règle singulière comme une invention pour éliminer les statuts sociaux ou les professions dans la vie réelle, et pour

La tradition des almanachs et l'invention de la critique gastronomique de Grimod

partager une jouissance conviviale dans une relation tout à fait égale.

On rencontre souvent dans l'*Almanach* le nom de cette société, qu'il présente avec fierté comme « une réunion d'hommes aimables, d'excellens dégustateurs, et de Gourmands du premier ordre ⁽²⁹⁾ ». Nous pouvons confirmer l'existence de cette société au moins dans les années 1803-1804, pendant lesquelles le deuxième volume de l'*Almanach* fut rédigé, et elle ne semble pas avoir été dissoute avec l'inauguration du Jury ⁽³⁰⁾. Loin de là, elle a continué ses activités jusqu'au moins 1810, pour offrir des sources d'inspiration aux écrits gastronomiques de Grimod. La dédicace du quatrième volume de l'*Almanach* est adressée à cette société :

Dix-sept personnes qui, depuis vingt-quatre années, exercent chaque semaine, en commun, leurs facultés dégustatrices ; à qui, dans ce long espace de temps, il n'est rien échappé de tout ce qui peut honorer davantage le palais, et stimuler plus dignement la sensualité ; dont les appétits dans tous les genres ne se sont jamais arrêtés ni même ralentis ; dont le goût constamment pur, n'a jamais dévié ; dont l'admirable tact est devenu la règle de conduite des plus grands cuisiniers ; et dont les opinions font tellement loi dans tout ce qui tient à la table, que le recueil des décisions de la Société des Mercredis, forme aujourd'hui la meilleure jurisprudence gourmande de l'Europe. ⁽³¹⁾

Quand Grimod est devenu célèbre en tant qu'auteur de l'*Almanach* après l'interruption par la Révolution française, on pourrait dire que cette société composée de dix-sept membres a promu la notion de petite réunion privée pour partager un moment de divertissement, dans une société qui mettait en pratique l'acte idéal pour tous les Gourmands.

Il semble que ce jury est né en réalité vers Pâques de l'année 1803, quand le succès de la première année de l'*Almanach* s'est établi ⁽³²⁾. Bien que son existence soit concevable déjà dans la deuxième année de l'*Almanach*, ce n'est qu'après le troisième itinéraire que l'auteur met sa présence au premier plan afin d'insister sur la légitimité de la critique qu'il développe dans son œuvre.

Ceux qui n'y trouveroient pas leurs noms [dans notre ouvrage] auroient tort de nous accuser d'injustice. Nous avons voulu seulement indiquer dans chaque genre ceux qui, à notre connoissance, nous ont semblé les meilleurs ; et, quelque confiance que le Public ait paru prendre jusqu'ici dans l'impartialité de nos opinions dégustatrices, nous sommes très-éloignés de les donner comme un jugement sans appel. Paris est si vaste, la vie de l'homme est si courte, et nos moyens sont si bornés, qu'il nous est impossible de connoître par nous-mêmes, et sans exception, tous les artistes dignes d'une recommandation particulière. Mais nous accueillerons toujours avec empressement

(comme nous l'avons fait jusqu'à ce jour) les réclamations de ceux qui se croient lésés par notre silence ; et dès que nous aurons été informés de leur existence, nous ne négligerons rien pour nous assurer d'abord par nous mêmes, ensuite par notre Jury dégustateur, s'ils méritent d'occuper une place distinguée dans la hiérarchie alimentaire et gourmande.⁽³³⁾

Le jury dégustateur est une des institutions les plus originales que Grimod ait inventé. On dit souvent qu'il est l'ancêtre du *Guide Michelin* d'aujourd'hui, soutenu par une institution critique composée de plusieurs jurys anonymes. Alors que ce n'est qu'après le début du XX^e siècle que le *Guide Michelin* a commencé cette sorte de jugement, Grimod avait déjà adopté un tel procédé plus de cent ans avant.

Ce jury dégustateur, « aréopage » de plusieurs Gourmands, avait des règles très strictes. Pour expliquer ces règles, Grimod ne manque pas d'en parler d'un ton sévère :

Le Jury dégustateur est composé d'un nombre indéterminé de Jurés ; mais ils ne se rassemblent jamais au-delà de douze, ni au-dessous de cinq. Ils ne tiennent leur séance qu'à table, et elle dure au moins cinq heures. Le Président recueille les voix, et le Secrétaire, qui a aussi voix délibérative, tient note des décisions, qu'il rédige ensuite à loisir, et fait signer au Président à la séance suivante. Extrait de ces décisions, duement (sic) collationné, est envoyé aux personnes qu'elles intéressent. On n'appelle jamais qu'une seule affaire à la fois ; [...] Pour être membre du Jury, il faut être élu par au moins douze membres, et à l'unanimité des voix. On n'est de service que sur la convocation formelle du Secrétaire, qui se conforme à l'ordre du tableau. Cet ordre n'a point lieu pour les Président, Vice-président, Chancelier et Secrétaire, qui assistent de droit à chaque séance. Les qualités nécessaires pour être élu, sont celles qu'on exige de tout véritable Gourmand.⁽³⁴⁾

Ce qu'il faut exécuter avec le plus de prudence n'est pas seulement la nomination des membres du jury ou le déroulement de la séance, mais l'examen lui-même des mets ou des produits.

Un Jury composé de mâchoires respectables, qui ont veilli sous le harnois de la Gourmandise ; et dont le palais, exercé dans toutes les branches de l'art dégustateur, sait apprécier, dans toutes leurs parties, les objets qui sont soumis à son jugement, est sans doute un Tribunal aussi parfait que peut l'être une institution humaine. Il mange, il boit tout ce qu'il est chargé de déguster, sans connaître le nom des auteurs ; en sorte

que c'est le mérite seul des productions qui le décide, et qu'il ne peut être influencé par l'éclat d'un nom illustre, ou rendu plus sévère, par l'obscurité d'un autre qui n'est point encore connu. Ses Séances prolongées pendant plusieurs heures, quelquefois même assez avant dans la nuit, lui laissent tout le temps nécessaire pour bien méditer ses arrêtés. Enfin tous ses jugemens, recueillis par un Secrétaire exact et fidèle, sont encore sujets à révision, et ce n'est que dans la Séance suivante que, par l'adoption du Procès-verbal, ils acquièrent force de loi.⁽³⁵⁾

L'usage des termes juridiques est une rhétorique qui permet de faire croire aux lecteurs la légitimité des examens du « jury dégustateur », mais on ne peut pas savoir si les « séances » se déroulaient vraiment avec une telle sévérité. Grimod connaît suffisamment des termes juridiques car il a une carrière en tant qu'avocat (titre qui fut finalement invalidé en 1786 à cause de ses scandales). Remarquons aussi dans cette citation que le mot « palais » est chargé deux sens : organe gustatif et institution juridique.

En outre, les aliments ou les plats mêmes que ce jury examine s'appellent « Légitimations » : « Ce mot qui, grâce à *l'Almanach des Gourmands*, vient de recevoir en français une acception nouvelle, n'étoit admis autrefois que dans l'idiôme diplomatique. Il vient de s'introduire dans le dictionnaire de la Gourmandise, et signifie l'action d'un artiste en bonne chère, qui soumet les échantillons de son savoir-faire ou de son commerce à la dégustation des professeurs dans l'art de la Gourmandise ; et par extension il a été donné à l'échantillon lui-même.⁽³⁶⁾ » En imitant des institutions juridiques, Grimod met en scène les jugements de *l'Almanach* pour persuader le lecteur de leur justesse.

Chaque année de *l'Almanach* porte un frontispice, et celui de la seconde année est intitulé « Audience d'un Gourmand ». On voit un Gourmand assis à un bureau et rédigeant quelques documents. À la porte de son cabinet, plusieurs hommes font la queue en portant des mets ou des productions à la main, pour demander au Gourmand son avis. Aux rayons de sa bibliothèque, au lieu de livres, on voit de nombreux aliments, et on voit aussi un gros morceau de viande qui pend du plafond comme une lampe. On peut imaginer que lui, le Gourmand, détermine le résultat de la délibération tout seul. Dès la seconde année, Grimod dit que l'évaluation est faite « en très-grand appareil et avec une rigoureuse impartialité ⁽³⁷⁾ ». C'est qu' alors le jury dégustateur a été déjà établi. Cependant, ce frontispice nous montre que l'auteur n'était pas encore inquiet de recevoir des doutes des lecteurs concernant la légitimité de son évaluation : il pensait que la finesse du goût du Gourmand était suffisante pour conférer à celui-ci toute la responsabilité.

En revanche, le frontispice de la troisième année montre une séance du « jury dégustateur ». Le résultat n'est plus donné par un seul individu, mais par plusieurs spécialistes, avec impartialité.

Dans ce frontispice intitulé « Séance d'un Jury de Gourmands dégustateurs », huit Gourmands (tous sont des hommes), d'un air soumis, entourent une table ronde, au milieu de laquelle on trouve un mets. À côté de cette table, on voit un « Secrétaire » qui rédige le procès-verbal de la réunion. Au fur et à mesure que le succès éditorial de l'*Almanach* s'est affirmé et que les lecteurs ont émis de plus en plus de doutes sur l'impartialité de l'évaluation, l'auteur s'est trouvé dans la nécessité de montrer l'impartialité, ou la légitimité de son évaluation. C'est dans cette nécessité précisément qu'il a inventé l'institution du « jury dégustateur » et a renforcé la sévérité avec des règles strictes, ce qui allait lui permettre d'être connu de la postérité. Il faut aussi remarquer ici que, en mentionnant non seulement la sévérité de la séance par plusieurs jurés, mais aussi la présence de la Société des Mercredis, réunions des aimables Gourmands, Grimod a réussi à exprimer, pour ainsi dire, le républicanisme de la gourmandise, c'est-à-dire l'impartialité convenable à la nouvelle époque.

Cependant, il faut répéter ici encore que nous ne pouvons pas croire que tous les produits traités dans l'*Almanach* aient été choisis après des examens stricts du jury dégustateur. Il vaut mieux estimer que ce n'est qu'une partie de l'ensemble qui a été légitimée par le jury. Il faut remarquer ici plutôt le fait même que Grimod a essayé de feindre la légitimité : ayant la confiance des lecteurs, l'auteur acquiert la liberté de parler comme il veut. C'est ainsi que la manière de parler des produits ou des magasins traités dans l'*Almanach* dépend de la volonté de Grimod lui-même, qui tantôt admire chaleureusement quelques magasins, tantôt critique d'autres sans relâche. Il parle longuement de sujets qui semblent apparemment tout à fait étrangers à la gourmandise.

C'est vrai qu'il avait l'intention d'établir un système rigide en imitant l'institution juridique, ce qui était, en effet, une manière d'imposer silence aux lecteurs concernant sa critique qu'il développait dans son œuvre. Cependant, il n'y a pas de doute que ce jury lui-même était une sorte de parodie du monde des juristes, qui l'avait expulsé avant. En plus, comme nous venons de le dire, ce système participe aussi de la fiction ou de la feinte. Les lecteurs sont forcés de croire le jury, dont on n'a pas de preuve de l'existence, et imaginent les séances de ce jury à travers le discours de Grimod, qui en définit obstinément les détails. C'est par cette invisibilité que l'imagination des lecteurs s'étend infiniment — comme, « il est sûr que les mets que les juges mangent sont si succulents, le monde de la gourmandise est si profond qu'il vaut la peine que les vrais Gourmands examinent en toute sévérité, avec connaissance vaste » —. Il lui était important de faire croire que cette critique ne pouvait être faite que par des spécialistes. C'est ainsi que, non seulement le contenu de la critique, mais aussi l'évocation de l'imagination infinie au moyen de cette fiction étaient une des caractéristiques uniques et originales de l'institution évaluatrice de Grimod. Et si la cuisine française ne cesse d'être considérée comme une culture raffinée équivalente à un art même de nos jours, elle le doit en partie aux

La tradition des almanachs et l'invention de la critique gastronomique de Grimod

écrits sur la gourmandise, comme ceux de Grimod, qui ont réussi à faire croire aux lecteurs que le domaine de la cuisine est si profond qu'il faut en accumuler des connaissances et en répéter des discours.

Conclusion

Les almanachs du XVIII^e siècle, surtout des « almanachs galants », représentaient le sujet de la sociabilité, aux moyens divers, comme des poèmes, des chansons ou des gravures. Si l'on considère le fait qu'ils ont gonflé l'aspiration des lecteurs envers la galanterie ou les mondanités, on peut dire qu'ils traitaient l'information pratique en tant qu'image, projetée dans les écrits (ou gravés). À ce niveau, cependant, le boire et manger n'étaient qu'une partie de la formation d'une telle image. En revanche, Grimod a dégagé la gourmandise elle-même, qui n'avait été qu'une partie de la sociabilité du monde, pour en faire un sujet indépendant. Et il a réussi à stimuler l'espoir et la curiosité des gens envers la gourmandise, en couplant la caractéristique des almanachs traditionnels en tant que revue d'information pratique, à une institution évaluatrice parodique de la juridiction.

Le caractère fictif de son institution évaluatrice permet de faire gonfler les rêves des lecteurs sur la gastronomie, un domaine nouveau de science qui appellerait l'érudition et l'expérience mûre. Toutefois, cette invitation au rêve n'est pas si innocente, et elle cache un projet final : ce qui se développe derrière l'évaluation de Grimod, il y a l'émulation sans fin entre les cuisiniers ou les fabricants. Et Grimod lui-même avait l'intention évidente d'élever le niveau général de l'industrie alimentaire de Paris, au profit de ce sentiment de rivalité. Il se sentait donc appelé à faire contribuer son *Almanach* au développement de l'art alimentaire⁽³⁸⁾.

En outre, ce n'est pas seulement des fabricants qui sont soumis à l'émulation. C'est à partir du même début du XIX^e siècle, que s'affirment « les consommateurs » qui s'efforcent à l'achat de gourmandises, non pas comme une partie du divertissement de la sociabilité mais dans le but de consommation elle-même (et il va de soi que leur existence était la condition indispensable de l'inspiration de l'évaluation gastronomique de Grimod). Si l'on peut considérer Grimod comme un pionnier des critiques gastronomiques modernes, c'est en ce qu'il a conservé une partie de la galanterie du XVIII^e siècle, en l'intégrant dans le système émulateur, qui était déjà sur le chemin de la société de consommation.

Notes

- 1) Art. « almanach », *Dictionnaire de la langue française : abrégé du dictionnaire de É. Littré*, 7e éd., Paris : Hachette, 1883.
- 2) DE MEZIERES, Nicolas Le Camus, *L'esprit des almanachs, analyse critique et raisonnée de tous les almanachs tant anciens que moderne*, Paris : Vve Duchesne, 1783, p.ix.
- 3) À part les publications que nous mentionnons explicitement dans cette étude, citons quelques autres titres concernant le domaine : *Colportage et lecture populaire : Imprimés de la large circulation en Europe XVI^e-XIX^e siècles, actes du colloque des 21-24 avril 1991 Wolfenbüttel*, Roger CHARTIER et Hans-Jürgen LÜSEBRINK (dir.), Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1996 ; GOSSELIN, Ronald, *Les almanachs républicains : Traditions révolutionnaires et culture politique des masses populaires de Paris (1840-1851)*, Paris : L'Harmattan, 1992.
- 4) Ces almanachs sont publiés par certains éditeurs (qui faisaient en général aussi la reliure), parmi lesquels nous citons ici comme exemples : Desnos, Boulanger, Jubert, Janet, Tiger, Marcilly. (DE MONCORPS, Vicomte de Savigny, *Coup d'œil sur les almanachs illustrés du XVIII^e siècle*, Paris : Librairie Techener, 1891, pp. 8-9.)
- 5) DE MONCORPS, Vicomte de Savigny, *Coup d'œil sur les almanachs illustrés du XVIII^e siècle*, p.6.
- 6) François Marie Isidore Queverdo (1748-1797), peintre connu pour ses nombreux ouvrages, comme une illustration du calendrier républicain, aussi après la Révolution.
- 7) Nous avons consulté surtout : GRAND-CARTERET, John, *Les Almanachs français*, Paris : J. Alisie et Cie. Libraire-éditeur, 1896 (pour la citation, nous marquons les numéros de série, pas les numéros de page) ; DE MONCORPS, Vicomte de Savigny, *Coup d'œil sur les almanachs illustrés du XVIII^e siècle ; Almanachs illustrés du XVIII^e siècle*, Paris : Librairie Henri Leclerc, 1909.
- 8) Par exemple, dans l'*Almanach des grâces, étrennes érotiques chantantes* (Paris : Cailleau, 1785, in-12), presque toutes les des pages sont consacrées aux chansons, sauf la dédicace adressée à la comtesse d'Artois.
- 9) GRAND-CARTERET, John, *op.cit.*, 813
- 10) SAINT-SIMON, Louis de Rouvroy duc de, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence, collationnés sur le manuscrit original par Chéruel*, Paris : L. Hachette. 1862, t. 8. pp. 348-349.
- 11) Il faut quand même admettre que plusieurs almanachs concernant l'amour sont publiés même après 1789. Cependant leur proportion parmi toutes les publications des almanachs baisse rapidement après 1789, et c'est ainsi que l'on peut dire que le courant des « almanachs galants » est presque interrompu.
- 12) DE MONCORPS, Vicomte de Savigny, *Coup d'œil sur les almanachs illustrés du XIII^e siècle*, p. 22.
- 13) MARECHAL, Sylvain, *Almanach des honnêtes gens. L'An premier du règne de la Raison*, 1788, in-12. Selon Mona Ozouf, le calendrier de Maréchal était le seul essai de réforme du calendrier proposé avant la Révolution (Mona Ozouf, « Calendrier », in *Dictionnaire critique*

- de la Révolution Française*, François FURET et Mona OZOUF (dir.), Paris : Flammarion, 1988, p. 482). Il proposait de commencer l'année à partir du mois de mars et de changer les noms de mois comme suit : Princeps (mars), Alter (avril), Ter (mai), Quartile (juin), Quintile (juillet), Sexile (août), pas de changement de septembre à décembre, UnDécembre (janvier), DuoDécembre (février). En plus, il propose de remplacer les noms des saints assignés à chaque jour du mois, par « Honnêtes Gens ». Son livre est finalement interdit de publication (GRAND-CARTERET, John, *op. cit.*, 861).
- 14) OZOUF, Mona, *op. cit.*, pp. 482 ; 486.
 - 15) GRAND-CARTERET, John, *op. cit.*, p. XLVI.
 - 16) *Almanach galant* (1786), Grand-Cardet, *op. cit.*, 813 ; *Les amusans de Paris* (1786), *ibid.*, 818.
 - 17) *Almanach de table chantant, ou les Plaisirs de Bacchus, En Bourgogne* : Duchêne, 1761, in-32.
 - 18) *Almanach du comestible*, p. i.
 - 19) *Ibid.*, p. iii.
 - 20) *Ibid.*, p. vi.
 - 21) Le mot « gastronomie », qui était apparu dans le titre d'un livre grec, a été repris dans le français moderne par Joseph Berchoux (1760-1838) quand il a sorti un recueil de poème intitulé la Gastronomie en 1800.
 - 22) *Almanach du comestible*, p. vi.
 - 23) *Ibid.*, p. 5.
 - 24) GRIMOD DE LA REYNIERE, Alexandre-Balthazar-Laurent, et al., *Journal des gourmands et des belles, ou l'Épicurien français. Rédigé par l'auteur de l'Almanach des gourmands, plusieurs convives des dîners du Vaudeville et un docteur en médecine*, 1807, mai, pp. 128-129.
 - 25) *Almanach du comestible*, pp. 5-6.
 - 26) GRIMOD DE LA REYNIERE, Alexandre-Balthazar-Laurent, *Almanach des Gourmands, ou Calendrier nutritif, servant de guide dans les moyens de faire excellente chère ; suivi de l'Itinéraire d'un Gourmand dans différents quartiers de Paris et de quelques variétés morales, apéritives et alimentaires, anecdotes gourmandes, etc., par un vieil amateur* [désigné ci-dessous AG], 8 vol. in-8, Paris : chez Maradan ; chez Joseph Chaumerot, 1803-1812. AG1, p. iii.
 - 27) AG3, p. 85.
 - 28) RIVAL, Ned, *Grimod de la Reynière : le Gourmand Gentilhomme*, Paris : Le Pré aux clercs, 1983, pp. 35-36.
 - 29) AG2, p. 267.
 - 30) AG2, p. 272.
 - 31) AG4, pp. 6-7.
 - 32) RIVAL, Ned, *op. cit.*, p. 166.
 - 33) AG4, pp. 139-140.
 - 34) AG5, pp.83-85.
 - 35) AG6, pp. 223-224.
 - 36) AG2, pp. xviii-xix.
 - 37) AG2, p. xx.

- 38) « Dans la troisième édition de notre première Année, nous avons reproché au célèbre Hôtel des Américains de vivre un peu trop sur sa réputation, et de ne pas servir le public aussi bien qu'autrefois. Ces reproches ont piqué d'émulation M. Labour et surtout MM. ses neveux, [...]. L'on assure qu'aujourd'hui l'on a dans ce magasin plus d'attention que jamais à satisfaire les consommateurs, qu'il y règne la même politesse que du temps passé, (...). C'est une véritable satisfaction pour nous d'avoir pu contribuer pour quelque chose à ce changement, et de pouvoir donner, dans cette troisième Année, de (sic) éloges sans restriction, à l'Hôtel des Américains. » AG3, pp. 93-94.